



RÉUSSISSONS ENSEMBLE LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE DU 5 DÉCEMBRE

ET DÉCIDONS COLLECTIVEMENT DES SUITES À DONNER

Les conséquences du projet sont claires :

- travailler plus longtemps
- baisse drastique de nos pensions
- renforcement des inégalités femmes – hommes

L'intersyndicale éducation de la Mayenne réunie le 7 novembre, appelle tous les personnels de l'Éducation à en débattre dans les établissements et dans les services. C'est tous ensemble, par la grève, que nous pourrons faire reculer le gouvernement !

Nous appelons les personnels de l'Éducation en Mayenne :

- à se mettre en grève à partir du 5 Décembre 2019
- à participer à l'assemblée générale interprofessionnelle à l'auditorium de Laval (salle polyvalente) le 5 décembre 2019 à 9 heures, pour débattre de la reconduction de la grève, jusqu'au retrait du plan Macron-Delevoye.
- à participer à la manifestation à 11 h Place de la Trémoille à Laval.

Nous, organisations syndicales de la Mayenne CGT'éducation, FNEC-FP FO, FSU et Sud Education, avons pris connaissance du projet de réforme Macron-Delevoye sur les retraites qui vise à instaurer un régime de retraite dit « universel » par points. **Ce projet de réforme s'inscrit dans la destruction méthodique des acquis sociaux de la sécurité sociale** (Santé, Chômage et Retraite).

Un tel système ferait disparaître le calcul de la pension, qui est actuellement sur une carrière complète sans décote de 75% du traitement mensuel des six derniers mois de la carrière, contre un calcul intégrant l'ensemble de la carrière, ce qui diminuerait mécaniquement le niveau des pensions de tous les fonctionnaires.

- Jusqu'à - 40% de pertes pour les enseignants (en moyenne près de 500 € de perte et dépassant les 1000 euros dans certaines situations).

- Entre 20% et 30% de pertes pour les personnels administratifs et les personnels des centres de recherche.

De plus, **la valeur du point serait révisable chaque année**, par le gouvernement, en fonction des contraintes budgétaires et financières, en fonction du contexte économique ou même de choix politiques arbitraires : nous n'aurions plus aucune garantie sur le montant de notre pension.

La réforme ne fera qu'aggraver les inégalités entre hommes et femmes : du fait des carrières morcelées (congés maternités, temps partiels subis, etc...) et de leurs salaires souvent inférieurs, les femmes seront les plus lésées par un système calculé sur la moyenne de la carrière et non plus les 6 derniers mois (ou 25 meilleures années dans le privé).

Public / privé : tous perdants !

Nous considérons que c'est dans l'unité public/privé que nous pourrions sauver notre système de retraite. Faire reculer le gouvernement sur la question des retraites ouvrirait la voie pour la satisfaction de toutes les autres revendications liées aux salaires et à nos conditions de travail.

→ Nous exigeons avec force le retrait du projet Macron-Delevoye pour le public comme pour le privé, le maintien des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires (« retraite des fonctionnaires »).

→ Nous revendiquons le maintien d'un système solidaire basé sur la répartition, un départ à la retraite à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité.

Après les lois Blanquer, la réforme du lycée et celle de voie professionnelle qui nous ont été imposées, qui aggravent nos conditions de travail et détruisent nos statuts ;

Après la destruction programmée des CAP et des CHSCT avec la loi de transformation de la Fonction Publique ;

Le projet Macron-Delevoye permettrait au gouvernement en place de baisser chaque année le montant des retraites en diminuant la valeur du point et d'augmenter l'âge de départ en retraite des personnels de l'Éducation par une baisse drastique de leur pension.

Cela constituerait un nouveau recul social que nous ne pouvons accepter !